



Engagement formel de la ville de Toronto en faveur de la création d'une ville accessible

La population de Toronto est constituée d'une multitude de groupes et de communautés. La ville de Toronto accorde une grande importance aux contributions de tous ses habitants et conçoit la diversité de sa population comme une force et un atout.

La ville de Toronto s'attache à la création d'une société et d'un environnement ouverts à tous garantissant à chacun l'accès aux services et programmes municipaux dans le respect de la dignité et de l'indépendance des personnes handicapées.

La ville de Toronto soutient les objectifs de la *Loi de 2005 sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario* (LAPHO). Dans cette optique, elle entend élaborer des politiques, des pratiques et des procédures répondant aux normes d'accessibilité définies dans le cadre de la LAPHO en ce qui concerne l'accessibilité des services à la clientèle, de l'information et des communications, de l'emploi, du milieu bâti et des transports.

La ville de Toronto s'engage à prévenir la formation d'obstacles par la mise en œuvre de mesures de soutien positives pour tous visant à lutter contre la discrimination fondée sur la capacité physique, qui dévalorise et limite les possibilités des personnes handicapées.

La ville de Toronto s'engage à satisfaire les exigences de la législation en vigueur dans le cadre des efforts entrepris pour remplir cette mission. Elle s'appuie également sur ses propres politiques et objectifs d'identification, d'élimination et de prévention des discriminations à l'encontre des personnes handicapées en vue de devenir une ville pleinement accessible.

Conseil municipal de Toronto, août 2009.